

Droit de réponse des salariés CFDT de la RMN à l'entretien accordé par M. Serge Lemoine au *Journal des Arts* (JdA n° 277, 14 mars 2008, p. 4).

Les récentes déclarations de M. Serge Lemoine au *Journal des Arts* concernant la RMN [Réunion des musées nationaux] nous ont heurtés. En effet, il semble de bon ton depuis quelques années de critiquer systématiquement l'entreprise centenaire qui nous emploie. En ces temps de profonde mutation dans le monde des musées et de la culture, il est très tentant, pour certains acteurs de cette transformation, de rendre la RMN responsable des difficultés et des lourdeurs actuelles. Nous le déplorons et souhaitons répondre sur certains points.

Extrait : « *Le développement des grandes institutions est allé de pair avec leur changement de statut. Nous devons faire un peu comme dans l'industrie, c'est-à-dire créer des établissements qui ont la taille critique. S'ils sont trop petits, ils ne peuvent pas se développer et végètent ou meurent. Les grands établissements ont vocation à se*

*développer encore.* »

La RMN, en tant qu'opérateur de l'État sous contrôle de ses tutelles, garantit quel que soit le musée la même qualité de service pour la mise en valeur et la connaissance du patrimoine national. Rayer d'un trait de plume la RMN afin de satisfaire l'autonomie financière des EPA [établissements publics à caractère administratif] ne peut constituer une issue réaliste. Nous ne sommes pas une industrie culturelle, comme on le lit si souvent, notre mission est le service public avant tout. S'il est bien sûr indispensable de ne pas gaspiller les deniers de l'État, l'honnêteté intellectuelle oblige à admettre que la recherche ne peut être toujours attractive, et que les musées n'ont pas tous le même « pouvoir de séduction ». C'est pour cette raison que la mutualisation des moyens est une solution juste et égalitaire.

Extrait : « *Ce qui a constitué la force de la RMN, c'était la mutualisation des musées.* »

La mutualisation des moyens permet d'en réduire les coûts pour les EPA comme pour les SCN [services extérieurs à compétence nationale]. L'édition, par

exemple, d'un catalogue à haute portée scientifique pouvant être « compensée » par la parution d'un ouvrage plus grand public.

Extrait : « *Il faut achever cette mutation des musées dont l'administration centrale va changer dans le cadre de la RGPP [révision générale des politiques publiques] avec la probable disparition de la direction des Musées de France fondue dans un plus vaste ensemble. La RMN est un reste du système ancien. Le Louvre a réussi à n'avoir presque plus à faire avec elle.* »

Une part non négligeable des mille salariés de la RMN est répartie sur différents musées, SCN comme EPA. Sur leurs sites, dont ils servent l'image avec conviction, ils s'intègrent parfaitement dans les équipes propres au site avec lesquelles ils collaborent. C'est aller un peu vite en besogne que de considérer que le Louvre n'a « plus à faire avec la RMN » : que dire des espaces commerciaux, des coéditions, des expositions, des visites-conférences, de l'atelier de moulages et de la chalcographie ? On pourrait également évoquer les Galeries nationales du Grand Palais où les expositions « Courbet », en colla-

« Nous ne sommes pas une industrie culturelle, comme on le lit si souvent, notre mission est le service public avant tout

boration avec le Musée d'Orsay, et actuellement « Marie-Antoinette », avec Versailles, bénéficient du savoir-faire des personnels de la RMN et dont le succès profite à tous d'un point de vue scientifique comme, soyons lucides, financier.

Extrait : « *La RMN n'a plus de raison d'être. C'est un organisme qui vit des autres et, notamment du Musée d'Orsay, son deuxième bailleur de fonds après l'État, le Musée Picasso [...].* » « *La RMN a largement perdu ses compétences professionnelles [...].* »

La compétence réelle de la RMN est le résultat de la synergie des compétences de ses différents métiers et de celle, ici niée, de ses salariés. Présenter l'entreprise comme un parasite n'est pas moins insultant et inexact. Des autres entreprises auprès desquelles les EPA externalisent certaines activités, dit-on qu'elles vivent des autres ou, de manière plus civile, qu'elles sont des « prestataires de services » ?

Extrait : « *Quant à ses activités commerciales, avec ses librairies et ses boutiques, la RMN est aujourd'hui uniquement préoccupée de réaliser des bénéfices financiers, oubliant*

*quels devraient être ses objectifs en termes de formation et d'éducation. On vend des produits bas de gamme, des savates à l'effigie de la Joconde, des sacs à main roses vulgairement décorés d'images empruntées à Degas, alors qu'il faut au moyen de cette activité contribuer à former le goût du public [...].* »

Que dire de l'audioguide *Da Vinci* proposé par le Musée du Louvre et dont le texte présente un certain nombre de fantaisies historiques qui ne contribuent pas, pour le moins, à l'information exacte de l'auditeur. Pourtant, l'intérêt suscité par le roman aurait été une occasion unique de proposer aux lecteurs une visite peut-être plus « ludique » mais leur donnant un réel complément scientifique. Cet audioguide nous paraît plus discutable que les « produits bas de gamme ». Il n'est cependant pas, à notre connaissance, un produit RMN...

Derrière le logo de la RMN, il y a des individus amoureux de leur patrimoine, engagés à le valoriser et qui souhaitent privilégier ce qui rapproche les acteurs de la culture, leurs complémentarités plutôt que leurs différences.